HAL
open science

J'ai déjà mangé : expérience ou résultat?

Sandrine Deloor

To cite this version:

Sandrine Deloor. J'ai déjà mangé : expérience ou résultat?. Revue de Sémantique et Pragmatique, 2010, 28, pp. 25-46. hal-00659930

HAL Id: hal-00659930

https://hal.science/hal-00659930v1

Submitted on 14 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Revue de Sémantique et Pragmatique, n°28, 2010, pp. 25-46

Sandrine Deloor
UMR 7187 LDI, Université de Cergy-Pontoise
Sandrine.Deloor@u-cergy.fr

J'ai déjà mangé : expérience ou résultat?

Introduction

Soit le dialogue suivant :

(1) Pierre : "- Veux-tu dîner avec moi?
Marie : - J'ai déjà mangé."

Pour Sperber (2002, 303-306), ce dialogue illustre la sous-détermination du sens linguistique par rapport au vouloir-dire du locuteur. D'un point de vue strictement linguistique, la séquence *J'ai déjà mangé* signifie, selon cet auteur, que le locuteur a mangé au moins une fois dans sa vie. Force est de constater que ce sens ne coïncide pas avec le vouloir-dire de Marie en (1). En répondant *J'ai déjà mangé* à la question de Pierre, Marie veut dire qu'elle vient de prendre son repas et qu'elle ne dînera donc pas avec Pierre ce soir.

Selon Sperber (2002), ce sens contextuel est récupéré au terme d'un processus inférentiel basé sur plusieurs prémisses : outre le sens linguistique de *J'ai déjà mangé*, l'interprétation s'appuie sur le contexte immédiat (l'énoncé de Marie se présente comme une réponse à la question de Pierre), les connaissances culturelles d'arrière-plan (on ne refuse pas une invitation amicale sans donner de raison) et certaines connaissances plus générales (on ne dîne pas deux fois dans la même soirée). Ainsi conçue, la récupération du sens contextuel de *J'ai déjà mangé* peut être décrite comme suit :

> Tenant pour acquis que l'énoncé de Marie est pertinent dans le contexte où elle le prononce, Pierre enrichit le sens linguistique, le précise, le complète et comprend *J'ai déjà mangé* comme voulant dire non seulement que Marie a déjà mangé, mais aussi et plus précisément qu'elle a dîné le soir même, sans quoi ce qu'elle dit ne serait pas pertinent. Il comprend qu'en disant avoir déjà dîné le soir même, elle indique implicitement qu'elle ne veut pas dîner avec lui. Enfin, il comprend qu'elle donne comme raison du fait qu'elle ne veut pas dîner avec lui le fait qu'elle a déjà dîné le soir même. Ainsi compris l'énoncé de Marie répond à la question de Pierre, et devient pertinent dans le contexte. (Sperber, 2002, 306)

Selon nous, l'analyse proposée par Sperber (2002) soulève deux importants problèmes. Le premier, d'ordre épistémologique, concerne le statut des hypothèses présentées. Si l'on en croit cet auteur, la tâche du linguiste est, d'une part, de déterminer le sens linguistique et le sens contextuel d'une séquence et, d'autre part, de formuler des hypothèses permettant d'expliquer le passage de l'un à l'autre. Cette conception appelle les questions suivantes : Comment détermine-t-on les sens linguistique et contextuel d'une séquence? Ces deux entités ont-elles le même statut épistémologique? S'agit-il d'observables? Ou bien de constructions théoriques? L'étude que nous citons ne fournit aucune réponse à ces questions : les deux sens de *J'ai déjà mangé* sont présentés comme des hypothèses de départ, sans justification.

Cette approche nous paraît problématique. Selon nous, seul le sens contextuel d'un énoncé peut être considéré comme un observable[1]. Le sens linguistique doit quant à lui être envisagé comme une construction théorique, destinée à rendre compte des sens contextuels effectivement observés. Dans ce cadre, la démarche de Sperber (2002) ne laisse pas de surprendre : comment expliquer que le sens linguistique postulé (< J'ai mangé au moins une fois dans ma vie >) soit aussi éloigné du sens contextuel observé (< Je viens de prendre mon repas donc je ne dînerai pas avec toi ce soir >)? De façon plus générale, même si l'on part du principe que le sens linguistique est un observable, comment justifier empiriquement une approche aussi contre-intuitive?

On peut penser que l'analyse proposée par Sperber (2002) se fonde non pas sur l'observation de la séquence *J'ai déjà mangé* mais sur l'observation d'autres énoncés comportant l'adverbe *déjà.* Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, l'adverbe *déjà* peut recevoir deux interprétations différentes lorsqu'il est associé à un temps composé. Par exemple, l'énoncé (2) *Paul est déjà allé à Paris* admet deux paraphrases : (2a) < Paul devait aller à Paris et il vient de le faire > et (2b) < Paul est allé à Paris au moins une fois dans sa vie >. La négation permet de discriminer les deux interprétations : en (2a) elle se fait avec *ne ... pas encore* (*Paul est déjà allé à Paris* s'oppose à *Paul n'est pas encore allé à Paris*) tandis qu'en (2b) elle se fait avec *ne ... jamais* (*Paul est déjà allé à Paris* s'oppose à *Paul n'est jamais allé à Paris*). Dans notre étude, nous dirons que l'adverbe *déjà* a une valeur “résultative” en (2a) et une valeur “expérientielle” en (2b).

Les observations qui précèdent permettent de mieux comprendre la démarche de Sperber (2002) : on peut penser que cet auteur fait le choix de dériver la valeur résultative de *déjà* de sa valeur expérientielle. Cependant l'analyse présentée reste discutable d'un point de vue épistémologique : comment justifier la primauté accordée à la valeur expérientielle de *déjà* alors que le seul exemple étudié *(J'ai déjà mangé)* semble difficilement compatible avec cette valeur?

L'analyse proposée par Sperber (2002) est également contestable d'un point de vue descriptif. Dans la mesure où aucune différence de nature n'est postulée entre la séquence étudiée et la paraphrase proposée en langue, cette analyse repose sur l'hypothèse d'une équivalence sémantique stricte entre deux séquences de la langue française : *J'ai déjà mangé* et *J'ai mangé au moins une fois dans ma vie.* Ces deux séquences devraient donc être interchangeables. Or force est de constater que le dialogue suivant serait pour le moins bizarre :

[1] D'autres auteurs font ce choix épistémologique. C’est le cas par exemple de Ducrot (1984, 54-55) : “On peut prendre pour fait initial que les sujets parlant une langue sont capables d’attribuer un sens aux actes d’énonciation accomplis à l’aide de cette langue. C’est là l’hypothèse externe selon laquelle nous travaillons. Autrement dit, ce que nous prenons pour donné, pour objet d’observation, c’est la façon dont les énoncés [...] *sont interprétés dans les situations particulières où ils sont employés.*” et de Martin (2002, 56) : “Le seul domaine observable étant celui de la parole, et la langue, par nature, étant inaccessible à l'observation, parler de la langue, c'est inévitablement formuler des hypothèses, dont l'ensemble, que l'on veut cohérent, constitue une théorie. Accepter le concept de langue, c'est quitter la stricte observation des faits et opter pour une méthode où les hypothèses prennent le relais.” Cette décision épistémologique n’est cependant pas la seule possible : “une deuxième attitude est également possible, qui nous semble caractériser l’approche des sémanticiens américains travaillant actuellement dans le cadre de la grammaire générative. Elle consiste à choisir pour hypothèse externe l’idée que les énoncés, en eux-mêmes, ont un sens. On admet donc comme un fait empirique, observable, que les sujets parlants, par leur simple connaissance de la langue, font correspondre une signification aux phrases, indépendamment de tout contexte d’énonciation.” (Ducrot, 1984, 55)

(3) Pierre : "- Veux-tu dîner avec moi?
Marie : *- J'ai mangé au moins une fois dans ma vie."

Comment expliquer l'incohérence de la réponse de Marie en (3)? Cette incohérence ne révèle-t-elle pas une différence de sens importante entre les séquences *J'ai déjà mangé* et *J'ai mangé au moins une fois dans ma vie*?

Ce qui est frappant, c'est que le principe de pertinence invoqué par Sperber (2002) pour expliquer l'interprétation de *J'ai déjà mangé* en (1) pourrait être utilisé ici de deux façons opposées : on pourrait y avoir recours d'une part pour expliquer l'invraisemblance de la réponse de Marie (Pourquoi Marie parlerait-elle de l'ensemble de ses expériences alimentaires passées alors que la question de Pierre porte sur le présent? Si la réponse de Marie en (3) est invraisemblable, n'est-ce pas précisément parce qu'elle est "hors sujet"?) et d'autre part pour expliquer l'interprétabilité de cette réponse (Après un premier mouvement de stupeur, Pierre se demanderait ce qu'a bien voulu dire Marie et conclurait que, si Marie a évoqué son passé alimentaire pour répondre à sa question, c'est sans doute parce qu'elle ne souhaite pas dîner avec lui).

L'analyse proposée par Sperber (2002) est également problématique lorsqu'on cherche à étudier la négation. On conviendra que, si le dialogue (4) est tout à fait banal, il n'en va pas de même pour le dialogue (5) :

(4) Pierre : "- Veux-tu dîner avec moi?
Marie : - Pourquoi pas? Je n'ai pas encore mangé."

(5) Pierre : "- Veux-tu dîner avec moi?
Marie : *- Pourquoi pas? Je n'ai jamais mangé."

Comment expliquer cette différence? Ne doit-on pas, pour en rendre compte, distinguer la valeur résultative de *déjà* de sa valeur expérientielle?[2]

C'est à cette question que nous souhaiterions consacrer le présent article. Après avoir caractérisé ces deux valeurs de *déjà*, nous essaierons de déterminer dans quelles conditions elles apparaissent.

1. Objet de l'étude

Pour la plupart des auteurs, l'adverbe *déjà* a deux valeurs aspectuelles. Même si la terminologie varie d'un article à l'autre, il semble y avoir consensus sur l'identification et la caractérisation de ces valeurs. Nous présentons ci-dessous un résumé des approches dont elles ont fait l'objet :

VALEUR 1

Exemples proposés :
Il dort déjà (Fuchs et Léonard, 1979)

[2] Nous sommes consciente que la conférence de Sperber (2002) que nous citons s'adresse à un public de non-spécialistes et que l'analyse présentée ne prétend pas être une étude formalisée de l'adverbe *déjà*. Si nous avons choisi de la commenter, c'est parce qu'elle nous a semblé représentative des problèmes que peut soulever l'hypothèse de la sous-détermination linguistique.

A quatre heures, Jean était déjà à la gare (Hoepelman et Rohrer, 1980)
L'eau bout déjà (Mosegaard Hansen, 2000)
Marie a déjà mangé son gâteau (Mosegaard Hansen, 2000)

Caractérisation :
Lorsqu'il a cette valeur :
- *déjà* est paraphrasable par *dès maintenant* ou *dès ce moment-là* (Muller, 1975 ; Fuchs et Léonard, 1979 ; Mosegaard Hansen, 2000)
- la négation se fait au moyen de *ne… pas encore* (Muller, 1975 ; Mosegaard Hansen, 2000)
Cette valeur peut apparaître avec n'importe quel temps verbal (Mosegaard Hansen, 2000)

Terminologie :
"valeur continue" (Muller, 1975)
"valeur durative" (Fuchs et Léonard, 1979)

VALEUR 2

Exemples proposés :
Il a déjà fait cette erreur (Fuchs et Léonard, 1979)
Comme je l'ai déjà écrit dans mon article, la grammaire transformationnelle consiste en trois parties (Hoepelman et Rohrer, 1980)
Tu t'es déjà levé à 4h du matin? (Franckel, 1990)
Vous êtes déjà venu ici ? (Mosegaard Hansen, 2000)

Caractérisation :
Lorsqu'il a cette valeur :
- *déjà* est paraphrasable par *auparavant* (Muller, 1975 ; Fuchs et Léonard, 1979 ; Mosegaard Hansen, 2000) et par *déjà une fois* (Hoepelman et Rohrer, 1980)
- la négation se fait au moyen de *ne… jamais* (Muller, 1975 ; Franckel, 1990 ; Mosegaard Hansen, 2000)
Cette valeur n'apparaît qu'avec les temps composés (Mosegaard Hansen, 2000)

Terminologie :
"valeur itérative" (Muller, 1975)
"valeur répétitive" (Fuchs et Léonard, 1979)
"valeur itérative – ponctuelle" (Hoepelman et Rohrer, 1980)

Dans cette étude, nous nous intéresserons presque exclusivement aux cas où les deux valeurs identifiées peuvent être en concurrence, c'est-à-dire aux énoncés où *déjà* est associé à un temps composé. Pour distinguer les deux valeurs dans ces contextes, nous adopterons le critère de négation proposé par les auteurs. En revanche, les paraphrases en *dès maintenant* et *auparavant* nous semblent peu satisfaisantes pour caractériser ce type d'énoncés. D'après ce critère, l'exemple de Mosegaard Hansen (2000) *Marie a déjà mangé son gâteau* devrait en effet être paraphrasable par (6) et non par (7). Or, des deux énoncés, (7) est de loin le plus acceptable :

(6) ? Marie a mangé son gâteau dès maintenant.
(7) Marie a mangé son gâteau auparavant.

Pour remplacer ces critères, nous proposons les deux tests suivants :
(i) Un énoncé reçoit la valeur 2 si et seulement si il admet l'insertion de l'adverbe *auparavant.*
(ii) L'énoncé *Déjà ? Eh bien, il n'aura pas fallu attendre longtemps !* peut servir de réponse à un énoncé comportant *déjà* si et seulement si celui-ci a la valeur 1.

Nous ajouterons par ailleurs à cette caractérisation que, dans les énoncés où *déjà* est associé à un temps composé, la valeur 1 correspond à la paraphrase < P vient de se produire > tandis que la valeur 2 correspond à la paraphrase < P s'est produit au moins une fois >.

Appliquons les différents critères proposés aux énoncés (8) et (9) :

(8) Jean est déjà arrivé.
Dans cet énoncé, l'adverbe *déjà* a la valeur 1. En effet :
- la négation de (8) se fait au moyen de *ne… pas encore* (*Jean n'est pas encore arrivé*) et non au moyen de *ne… jamais* (*? Jean n'est jamais arrivé*[3]).
- (8) n'admet pas l'insertion de l'adverbe *auparavant : *Jean est déjà arrivé auparavant.*
- l'énoncé *Déjà ? Eh bien, il n'aura pas fallu attendre longtemps !* peut servir de réponse à (8).
- (8) admet la paraphrase < [Jean arriver] vient de se produire > mais pas la paraphrase < [Jean arriver] s'est produit au moins une fois >.

(9) Jean est déjà arrivé à quatre heures du matin.[4]
Dans cet énoncé, l'adverbe *déjà* a la valeur 2. En effet :
- la négation de (9) se fait au moyen de *ne… jamais* (*Jean n'est jamais arrivé à quatre heures du matin*) et non au moyen de *ne… pas encore* (**Jean n'est pas encore arrivé à quatre heures du matin*).
- (9) admet l'insertion de l'adverbe *auparavant : Jean est déjà arrivé à quatre heures du matin auparavant.*
- l'énoncé *Déjà ? Eh bien, il n'aura pas fallu attendre longtemps !* ne peut pas servir de réponse à (9).
- (9) admet la paraphrase < [Jean arriver à quatre heures du matin] s'est produit au moins une fois > mais pas la paraphrase < [Jean arriver à quatre heures du matin] vient de se produire >.

Ces critères confirment l'ambiguïté de l'énoncé (2) utilisé dans l'introduction :

(2) Paul est déjà allé à Paris
Cet énoncé est ambigu. En effet :
- (2) admet les deux types de négation : *ne… jamais* (*Paul n'est jamais allé à Paris*) et *ne… pas encore* (**Paul n'est pas encore allé à Paris*).
- (2) admet l'insertion de l'adverbe *auparavant : Paul est déjà allé à Paris auparavant.*
- l'énoncé *Déjà ? Eh bien, il n'aura pas fallu attendre longtemps !* peut servir de réponse à (2).
- (2) admet les deux paraphrases proposées : < [Paul aller à Paris] s'est produit au moins une fois > et < [Paul aller à Paris] vient de se produire >.

Si nous avons choisi d'appeler la valeur 1 "valeur résultative" et la valeur 2 "valeur expérientielle", c'est pour mettre en évidence la proximité entre ces emplois de *déjà* et deux des variétés du parfait[5] distinguées à la suite de Comrie (1976) : le parfait expérientiel ("experiential perfect" ou "existential perfect") et le parfait résultatif ("resultative perfect", "perfect of result" ou encore "state reading perfect")[6]. Pour Comrie (1976), le parfait expérientiel "indicates that a given situation has held at least once during some time in the past leading up to the present" (Comrie, 1976, 58) tandis qu'avec le parfait résultatif, "a present state is referred to as being the result of some past situation" (Comrie, 1976, 56). On conviendra que ces définitions sont extrêmement proches des paraphrases que nous avons proposées pour caractériser les deux valeurs de *déjà*.

---

[3] L'énoncé *Jean n'est jamais arrivé* peut être utilisé pour évoquer une attente qui s'est prolongée et qui a finalement abouti à un échec (*Je l'ai attendu deux heures, il m'a appelé trois fois pour me dire qu'il arrivait mais il n'est jamais arrivé*). En revanche, il n'est pas acceptable si l'interprétation englobe toute l'expérience du sujet : **Dans sa vie, Jean n'est jamais arrivé*. C'est la raison pour laquelle nous rejetons cet énoncé en tant que négation possible de *Jean est déjà arrivé.*

[4] Les exemples (8) et (9) sont inspirés de García Fernández (1999).

[5] Nous reprenons ici une traduction de l'anglais "Perfect" courante dans la littérature (cf. par exemple Guentchéva 1990).

[6] Rappelons que pour Comrie (1976), il existe en tout quatre variétés de parfait : en plus du parfait expérientiel et du parfait résultatif, cet auteur distingue le parfait continuatif ("continuative perfect", "universal perfect" ou encore "perfect of persistent situation") et le parfait du passé récent ("perfect of recent past").

Ce rapprochement nous semble d'autant plus pertinent que nous tirons les exemples (8) et (9) d'une étude de García Fernández (1999) portant non pas sur l'adverbe *déjà*[7] mais sur l'aspect. Dans cette étude, ces exemples ne sont pas utilisés pour faire ressortir les deux valeurs de *déjà* mais pour illustrer les emplois résultatif et expérientiel des temps composés. Pourtant, force est de constater que la lecture expérientielle de (9) n'est pas générée par la seule présence d'un temps composé. On remarque en effet que cette lecture disparaît lorsqu'on supprime *déjà* :

(10) Jean est arrivé à quatre heures du matin.

Comme (8), l'énoncé (10) se rapporte au résultat d'un unique événement [Jean arriver] (valeur résultative). La seule différence entre (9) et (10) étant la présence ou l'absence de *déjà*, on peut penser que cet adverbe est en partie responsable de la lecture expérientielle de (9).

Si l'on applique le même raisonnement aux exemples (8) et (9), on se rend compte par ailleurs qu'un autre facteur détermine la distinction entre valeur expérientielle et valeur résultative : la seule différence entre (8) et (9) étant la présence ou l'absence du complément circonstanciel de temps *à quatre heures du matin*, celui-ci joue également un rôle décisif.

Les lignes qui précèdent nous ont permis de définir de façon plus précise l'objet de cet article. Notre objectif sera de proposer un modèle permettant d'expliquer pourquoi les énoncés associant l'adverbe *déjà* à un temps composé peuvent recevoir deux valeurs différentes et de déterminer dans quels cas ils reçoivent l'une ou l'autre. Comme nous venons de le voir, cette question doit être abordée en termes de combinatoire : pour construire ce modèle, il faut s'intéresser non seulement au fonctionnement de *déjà* mais aussi au fonctionnement des temps composés et à l'influence de certains compléments circonstanciels de temps sur leur interprétation.

2. Hypothèses empiriques

Avant de chercher à modéliser les relations entre *déjà* et les temps composés, nous devons formuler de façon aussi précise que possible les hypothèses empiriques sur lesquelles nous nous basons. Pour rendre compte de nos observations, nous présentons des gloses destinées à mettre au jour les différents contenus véhiculés par les énoncés étudiés. Dans le cadre de cette démarche, l'énoncé (8) peut être décrit de la façon suivante :

(8) Jean est déjà arrivé.
8a- On savait que Jean serait là à un moment ou un autre.
8b- Jean est là au moment de l'énonciation.
8c- La situation au moment de l'énonciation est le résultat d'un événement [Jean arriver] qui a eu lieu avant le moment de l'énonciation.
8d- L'arrivée de Jean peut sembler précoce.

L'énoncé (9) sera quant à lui analysé comme suit :

[7] Ou, en l'occurrence, de l'adverbe espagnol *ya* puisque cette étude porte sur l'espagnol.

(9) Jean est déjà arrivé à quatre heures du matin.
9a- L'événement [Jean arriver à quatre heures du matin] a eu lieu au moins une fois au cours d'une période commençant à un moment antérieur au moment de l'énonciation et terminant au moment de l'énonciation.
9b- Une récurrence de l'événement [Jean arriver à quatre heures du matin] est possible voire prévue après le moment de l'énonciation.

La description de (9) que nous proposons appelle quelques commentaires. Selon nous, cet énoncé ne peut être utilisé que dans le cadre d'une conversation où une récurrence de l'événement [Jean arriver à quatre heures du matin] est envisagée (contenu 9b). En d'autres termes, nous considérons que (9) a un sens itératif. Il convient de remarquer que ce type d'approche ne fait pas l'unanimité dans la littérature :

Déjà est toujours non itératif. Cependant Hoepelman & Rohrer (1980, p. 13) soutiennent que **déjà** est "itératif ponctuel" dans (62) :
(62) **Comme je l'ai déjà dit dans mon article, la grammaire transformationnelle consiste en trois parties.**
Nous voyons mal en quoi **déjà** est itératif dans (62). Le seul argument présenté est que "dans ce cas **déjà** est équivalent **déjà une fois**" (op.cit. p. 128). Cette équivalence nous semble contestable, et serait-elle exacte, il ne s'ensuivrait pas que cet emploi est itératif – jusqu'à preuve du contraire l'itération suppose une multiplicité d'événements. (Nef, 1986, 268)

Nous pensons que la critique de Nef (1986) est trop catégorique. Reprenons l'exemple proposé par Hoepelman et Rohrer (1980) :

(11) Comme je l'ai déjà dit dans mon article, la grammaire transformationnelle consiste en trois parties.

Selon nous, cet énoncé signale que l'événement [je dire que la grammaire transformationnelle consiste en trois parties] a eu lieu une première fois avant le moment de l'énonciation (le locuteur a dit dans un article que la grammaire transformationnelle consistait en trois parties) et a lieu une seconde fois au moment de l'énonciation (la proposition principale de (11) est présentée comme une répétition de ce qu'a dit le locuteur dans son article). Il est donc bien question d'itération dans cet exemple.

L'idée d'itération attachée à la valeur expérientielle de *déjà* a été observée par d'autres auteurs que Hoepelman et Rohrer (1980). Elle apparaît par exemple dans la citation suivante :

[...] un énoncé comme : *Jean a déjà pris le train* est ambigu. Il peut signifier soit : *Vous arrivez trop tard, Jean n'est plus là* (*a pris* ayant ici valeur d'accompli, la *prise du train*, décrite comme unique, s'est déroulée dans sa totalité, résultat compris : *Il est dans le train*), soit : *Ne vous inquiétez pas, le voyage de Jean se passera très bien, ce n'est pas la première fois qu'il prend le train* (rien ne dit si Jean *est dans le train* ou s'il *va prendre le train.)* (Fuchs et Léonard, 1979 : 249)

On remarquera que la paraphrase proposée par Fuchs et Léonard (1979) pour caractériser la lecture expérientielle de *Jean a déjà pris le train* met l'accent sur l'idée d'itération liée à cette interprétation. Pour ces auteurs, le locuteur de cet énoncé envisage une récurrence de l'événement [Jean prendre le train]. Cette récurrence peut prendre place au moment de l'énonciation (Jean est dans le train) ou après le moment de l'énonciation (Jean va prendre le train).

La remarque suivante de Muller (1975) va également dans le sens de la description que nous proposons :

[…] *déjà* est souvent employé dans ce sens comme un substitut de quantificateurs temporels (*quelquefois, souvent,* etc.) […] mais il ne peut être rattaché à cette catégorie d'adverbes, car il en diffère par une curieuse contrainte : il ne peut s'employer que si le procès est susceptible de se reproduire plus tard : ainsi, dans un éloge funèbre, peut-on trouver 19 mais pas 20 :
19. *Il a quelquefois (souvent, etc.) fait du bien dans sa vie*
20. *Il a déjà fait du bien dans sa vie*
(à moins bien sûr que l'on ne suppose le mort capable de poursuivre ses activités dans l'au-delà). (Muller, 1975, 14)

L'inacceptabilité de l'exemple (12) paraît confirmer l'approche de Muller (1975) :

(12) *Louis est déjà mort à quatre heures du matin.

Si (12) est irrecevable, c'est parce qu'il laisse entendre que l'événement [Louis mourir à quatre heures du matin] est réitérable. Pour se convaincre que ce contenu est attaché à la valeur expérientielle de (12), il suffit d'observer que l'inacceptabilité disparaît lorsqu'on annule cette valeur, que ce soit en supprimant l'adverbe *déjà :*

(13) Louis est mort à quatre heures du matin.

ou en supprimant le complément circonstanciel de temps *à quatre heures du matin :*

(14) Louis est déjà mort.

Les exemples qui précèdent montrent qu'un énoncé comportant un *déjà* expérientiel n'est acceptable que si l'événement décrit est réitérable. Notre hypothèse est cependant plus forte encore. Selon nous, il faut également que le locuteur qui utilise cet énoncé **envisage** une récurrence de l'événement en question. Par exemple, un énoncé tel que *J'ai déjà vu un film d'horreur hier* ne peut être employé que dans une situation où il est question de voir de nouveau un film d'horreur. Ainsi s'explique la différence d'acceptabilité entre les exemples suivants :

(15a) ? Finalement je ne viendrai pas avec vous ce soir : j'ai vu un film d'horreur hier.
(15b) Finalement je ne viendrai pas avec vous ce soir : j'ai déjà vu un film d'horreur hier.

(16a) Finalement je ne viendrai pas avec vous ce soir : j'ai vu un film d'horreur hier et je n'ai pas envie d'en voir un autre.
(16b) Finalement je ne viendrai pas avec vous ce soir : j'ai déjà vu un film d'horreur hier et je n'ai pas envie d'en voir un autre.

(17a) Finalement je ne viendrai pas avec vous ce soir : j'ai vu un film d'horreur hier et la plupart des scènes se passaient dans une fête foraine.
(17b) ? Finalement je ne viendrai pas avec vous ce soir : j'ai déjà vu un film d'horreur hier et la plupart des scènes se passaient dans une fête foraine.

Si l'exemple (15a) paraît incongru, c'est parce que la relation entre [je ne pas venir avec vous ce soir] et [je voir un film d'horreur hier] n'y est pas explicitée. En (15b), (16a) et (16b) en revanche, cette relation apparaît clairement : on comprend que le locuteur avait prévu d'aller voir un film d'horreur avec ses amis et qu'il a décidé de renoncer à ce projet parce qu'il en a vu un la veille. On remarquera qu'en (15b), la présence de *déjà* est suffisante pour expliciter le lien entre les deux propositions et rendre l'enchaînement acceptable : le contenu itératif attaché à cet adverbe impose de considérer que la première proposition fait référence à un projet de visionnage de film d'horreur.

En (17a) et (17b), l'enchaînement laisse entendre que c'est dans une fête foraine que les interlocuteurs ont prévu de passer la soirée. Si l'emploi de *déjà* semble bizarre, c'est parce que, cette fois, rien dans la séquence ne suggère qu'il est question de voir de nouveau un film d'horreur.

3. Hypothèses explicatives

L'objectif de cette dernière section est de rendre compte de la différence entre les valeurs résultative et expérientielle de l'adverbe *déjà* à partir d'un modèle unique. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux relations entre ces deux valeurs et l'aspect lexical (3.1.). Puis nous étudierons l'influence des compléments circonstanciels de temps sur l'interprétation des énoncés associant *déjà* à un temps composé (3.2.). Enfin, nous proposerons un modèle permettant d'expliquer les différents phénomènes observés (3.3.).

3.1. L'aspect lexical

Kiparsky (2002) s'appuie sur la typologie de Vendler (1967) pour décrire les valeurs expérientielle et résultative du "Present Perfect" anglais. Selon lui, la valeur expérientielle peut être caractérisée comme suit :

The **existential** reading, also known as the experiential reading, is obtained when the event denoted by an atelic or an iterative telic verbal predicate (a state or process) is contained in the interval E[8]. (Kiparsky, 2002, 4)

Quant à la valeur résultative, elle est définie de la façon suivante :

The **resultative** reading, also called the state reading, is confined to accomplishment and achievement predicates, which are characterized by a change of state component in their lexical semantic form […] The resultative reading of the perfect arises when the change of state corresponding to an accomplishment or achievement predicate is temporally located between time E and time R in the perfect's temporal schema. (Kiparsky, 2002, 5)

Pour Kiparsky (2002), le "Present Perfect" a donc une lecture résultative lorsqu'il porte sur un verbe d'accomplissement ou un verbe d'achèvement et une lecture expérientielle lorsqu'il porte sur un procès atélique ou un procès télique réitérable. Examinons les énoncés suivants :

(8) Jean est déjà arrivé.
(14) Louis est déjà mort.
(18) Paul a déjà construit la maison.
(19) Marie a déjà mangé le poulet.

On remarquera que ces exemples admettent l'interprétation résultative mais pas l'interprétation expérientielle :

(8bis) *Jean est déjà arrivé auparavant.

[8] Dans les citations proposées, Kiparsky (2002) a recours aux coordonnées de Reichenbach (1947). Rappelons que, dans le cadre proposé par Reichenbach (1947), la localisation d'un événement par la langue fait intervenir trois points : S ('point of speech') est le moment de la parole, R ('point of reference') est un moment, repéré par rapport à S, auquel il peut être simultané, antérieur ou postérieur. Enfin, E ('point of event') est le moment de l'événement propos de l'énoncé considéré et est repéré par rapport à R.

(14bis) *Louis est déjà mort auparavant.
(18bis) *Paul a déjà construit la maison auparavant.
(19bis) *Marie a déjà mangé le poulet auparavant.

Ces observations semblent corroborer l'hypothèse de Kiparsky (2002) : l'apparition de la lecture résultative est prévisible dans la mesure où *arriver* (8) et *mourir* (14) marquent des achèvements et *construire la maison* (18) et *manger le poulet* (19) des accomplissements. D'autre part, ces quatre procès téliques n'étant pas réitérables, la lecture expérientielle est impossible.

Soient les exemples suivants :

(2) Paul est déjà allé à Paris.
(20) Jean a déjà mangé du chat.

L'exemple (2), nous l'avons vu, peut recevoir deux interprétations différentes : une interprétation résultative (< Paul devait aller à Paris et il l'a fait >) et une interprétation expérientielle (< Paul est allé à Paris au moins une fois dans sa vie >). De nouveau, l'hypothèse de Kiparsky (2002) permet d'expliquer le phénomène observé. *Aller à Paris* marquant un accomplissement réitérable, les deux lectures de (2) sont prévisibles.

En (20), l'adverbe *déjà* porte sur un procès atélique (*manger du chat*). Comme le laisse prévoir l'hypothèse de Kiparsky (2002), cet exemple admet une interprétation expérientielle : < Jean a mangé du chat au moins une fois dans sa vie >. Cette interprétation n'est cependant pas la seule possible. Imaginons qu'une personne organise un repas ayant pour but de faire connaître des saveurs inhabituelles. Plusieurs mets sont proposés dont l'un est à base de chat. Dans cette situation de discours, (20) peut recevoir une interprétation expérientielle (< Jean a mangé du chat au moins une fois dans sa vie ; goûter au plat proposé par son hôte ne sera donc pas une expérience nouvelle pour lui >) mais aussi une interprétation résultative (< en tant qu'invité, Jean se doit de goûter aux différents plats proposés par son hôte ; pour ce qui est du plat à base de chat, c'est fait >). Cet exemple nous conduit à nuancer la proposition de Kiparsky (2002) : contrairement à ce que laisse entendre cet auteur, la valeur résultative n'apparaît pas seulement en présence de procès téliques.

Finalement, même si les règles proposées par Kiparsky (2002) permettent d'expliquer certains des phénomènes observés, il semble difficile de proposer une description systématique des relations entre les valeurs expérientielle et résultative de *déjà* et l'aspect lexical.

3.2. Procès et état résultant

Pour rendre compte des relations entre l'adverbe *déjà* et les temps composés, nous nous appuierons sur le modèle du temps et de l'aspect proposé par Gosselin (1996). Dans ce modèle, les temps composés sont décrits de la façon suivante :

Les temps composés sont formés de deux marqueurs, le participe passé et l'auxiliaire, porteurs chacun d'un ensemble d'instructions. Le participe passé désigne le procès lui-même ([B1,B2]), auquel correspond un intervalle de référence ([I,II]); l'auxiliaire exprime la situation résultante de ce procès, qui est elle-même un procès (généralement un état), noté [B'1,B'2], qui se voit associer un second intervalle de référence, [I',II']. (Gosselin, 1996, 237)

Dans tous les temps composés, le participe passé marque l'antériorité de l'intervalle de référence du procès [I,II] par rapport à l'intervalle de référence de l'état résultant [I',II']. La situation de [I',II'] par rapport au présent de l'énonciation [01,02] est quant à elle fonction du temps auquel est conjugué l'auxiliaire : au passé composé, l'auxiliaire exprime la valeur temporelle du présent ([I',II'] coïncide avec [01,02]) ; au plus-que-parfait, l'auxiliaire exprime la valeur de l'imparfait ([I',II'] est antérieur à [01,02]), etc.

Tous les temps composés ont deux effets de sens typiques : un effet de sens aoristique (le procès acquiert une saillance prépondérante et est vu dans sa globalité) et un effet de sens accompli (dans ce cas c'est l'état résultant qui a une saillance prépondérante). C'est généralement la présence d'un complément circonstanciel (CC) de temps qui permet d'identifier l'effet de sens du temps composé : lorsque le CC de temps renvoie à l'intervalle de référence du procès [I,II], c'est l'effet de sens aoristique qui apparaît ; lorsque le CC de temps renvoie à l'intervalle de référence de l'état résultant [I',II'], c'est l'effet de sens accompli qui apparaît. Nous résumons ci-dessous les règles proposées par Gosselin (1996) :

Influence des CC de temps sur l'interprétation des temps composés

CC de durée
(R1) Le CC [*depuis* + durée] renvoie à [I',II']. Sa présence marque donc l'effet de sens accompli.
(R2) Les CC [*en* + durée] et [*pendant* + durée] renvoient à [I,II]. Leur présence marque donc l'effet de sens aoristique.

CC de localisation temporelle
(R3) Les CC de localisation temporelle détachés hors du syntagme verbal renvoient à [I',II']. Ils marquent donc l'effet de sens accompli.
(R4) Les CC de localisation temporelle intégrés au syntagme verbal et constitutifs du prédicat renvoient à [I,II]. Ils marquent donc l'effet de sens aoristique.
(R5) Au passé composé, [I',II'] coïncide avec le présent de l'énonciation. Les circonstanciels de localisation temporelle à valeur de passé ne peuvent donc renvoyer qu'à [I,II]. Ils marquent par conséquent l'effet de sens aoristique.

Les exemples suivants permettent d'illustrer les différences entre les deux effets de sens identifiés :

(21a) Il a terminé son article hier (R5 : CC de localisation temporelle passé > effet de sens aoristique)
(21b) Il a terminé son article en quatre heures (R2 : [*en* + durée] > effet de sens aoristique)
(21c) Hier il a terminé son article en quatre heures (R2 + R5 : compatibilité des deux marqueurs de l'effet de sens aoristique)
(21d) Il a terminé son article depuis deux heures (R1 : [*depuis* + durée] > effet de sens accompli)
(21e) *Il a terminé son article en quatre heures depuis deux heures (incompatibilité entre le marqueur de l'effet de sens aoristique [*en* + durée] (R2) et le marqueur de l'effet de sens accompli [*depuis* + durée] (R1))
(21f) * Hier il a terminé son article depuis deux heures (incompatibilité entre le CC de localisation temporelle passé (R5) et le marqueur de l'effet de sens accompli [*depuis* + durée] (R1))
(21g) Samedi, il avait terminé son article depuis trois jours (R4 : CC de localisation temporelle détaché > effet de sens accompli)
(21h) * Il avait terminé son article depuis trois jours samedi (incompatibilité entre le CC de localisation temporelle intégré au syntagme verbal (R4) et le marqueur de l'effet de sens accompli [*depuis* + durée] (R1))[9]

Selon nous, les propriétés des temps composés qui viennent d'être rappelées permettent d'expliquer certains des phénomènes observés dans les sections précédentes. Notre hypothèse est qu'il existe une corrélation entre les effets de sens accompli et aoristique des temps

[9] Les différents exemples sont inspirés de Gosselin (1996).

composés et les interprétations résultative et expérientielle des énoncés associant *déjà* à un temps composé :

Hypothèse :
(H1) La valeur résultative de *déjà* apparaît lorsque le temps composé auquel *déjà* est associé a un effet de sens accompli.
(H2) La valeur expérientielle de *déjà* apparaît lorsque le temps composé auquel *déjà* est associé a un effet de sens aoristique.

Cette hypothèse permet de rendre compte de la différence entre les énoncés (8) et (9) étudiés plus haut :

(8) Jean est déjà arrivé.
(9) Jean est déjà arrivé à quatre heures du matin.

Nous avons vu que l'adverbe *déjà* avait une valeur résultative en (8) et une valeur expérientielle en (9). La seule différence entre ces énoncés étant la présence ou l'absence du CC *à quatre heures du matin*, nous avons supposé que ce syntagme était en partie responsable de la valeur expérientielle de (9). L'hypothèse qui vient d'être présentée corrobore cette supposition : étant donné que l'énoncé (9) est au passé composé, le CC de localisation temporelle à valeur de passé *à quatre heures du matin* ne peut renvoyer qu'à l'intervalle de référence du procès [I,II] ; il marque donc l'effet de sens aoristique (cf. R5). En vertu de H2, l'énoncé (9) reçoit par conséquent une interprétation expérientielle.

La valeur aoristique de (9) est confirmée par l'impossibilité de détacher le CC *à quatre heures du matin* hors du syntagme verbal (cf. R3) :

(22) *A quatre heures du matin, Jean est déjà arrivé.

On remarquera que le détachement est en revanche possible si l'énoncé est au plus-que-parfait (exemple 26) :

(23) Jean était arrivé à quatre heures du matin.
(24) A quatre heures du matin, Jean était arrivé.
(25) Jean était déjà arrivé à quatre heures du matin.
(26) A quatre heures du matin, Jean était déjà arrivé.

Au plus-que-parfait, le CC *à quatre heures du matin* peut renvoyer à l'intervalle de référence du procès [I,II] ou à l'intervalle de référence de l'état résultant [I',II']. L'énoncé (23) peut donc avoir un effet de sens accompli ou un effet de sens aoristique. En (24), en revanche, le détachement du CC marque l'effet de sens accompli (cf. R3). Sur la base de ces remarques, nous pouvons prédire l'interprétation de (25) et (26) : en vertu de H1 et H2, (25) peut recevoir une interprétation résultative (< On s'attendait à ce que Jean arrive ; à quatre heures du matin, il était arrivé >) et une interprétation expérientielle (< Jean était arrivé à quatre heures du matin au moins une fois dans sa vie) ; (26) en revanche ne peut recevoir que l'interprétation résultative (cf. H2).

Notre hypothèse permet également de rendre compte des observations formulées à propos des énoncés (12) et (13) :

(12) *Louis est déjà mort à quatre heures du matin.

(13) Louis est mort à quatre heures du matin.

Comme en (9), la présence en (13) du syntagme *à quatre heures du matin* marque l'effet de sens aoristique (cf. R5). En vertu de H2, (12) ne peut donc recevoir qu'une interprétation expérientielle. Le procès [Louis mourir à quatre heures du matin] n'étant pas réitérable, l'énoncé est inacceptable.

Cette inacceptabilité disparaît au plus-que-parfait :

(27) Louis était déjà mort à quatre heures du matin.
(28) A quatre heures du matin, Louis était déjà mort.

Au plus-que-parfait, le CC *à quatre heures du matin* ne renvoie pas nécessairement à l'intervalle de référence du procès [I,II] : il peut également renvoyer à l'intervalle de référence de l'état résultant [I',II'] et marquer ainsi l'effet de sens accompli. Cette faculté est d'ailleurs confirmée par la possibilité de détachement du CC en (28) (cf. R3). Contrairement à (12), (27) admet donc une lecture résultative (cf. H1) : < On s'attendait à ce que Louis meure. A quatre heures du matin, il était mort >. Ainsi s'explique son acceptabilité.

Pour finir, nous appliquerons notre hypothèse aux deux énoncés suivants :

(29) Paul a couru le marathon en deux heures.
(30) Marie a terminé son travail depuis deux heures.

En (29), le CC *en deux heures* marque l'effet de sens aoristique (cf. R2) tandis qu'en (30) le CC *depuis deux heures* marque l'effet de sens accompli (cf. R1). Notre hypothèse permet de prévoir que l'insertion de *déjà* produira une interprétation expérientielle en (29) (cf. H2) et une interprétation résultative en (30) (cf. H1) :

(31) Paul a déjà couru le marathon en deux heures.
Dans cet énoncé *déjà* a une valeur expérientielle. Pour s'en convaincre, on remarquera que (31) admet la paraphrase < [Paul courir le marathon en deux heures] s'est produit au moins une fois > mais pas la paraphrase < [Paul courir le marathon en deux heures] vient de se produire >.

(32) Marie a déjà terminé son travail depuis deux heures.
Dans cet énoncé *déjà* a une valeur résultative. Pour s'en convaincre, on remarquera que (32) admet la paraphrase < [Marie terminer son travail] vient de se produire > mais pas la paraphrase < [Marie terminer son travail] s'est produit au moins une fois >.

3.3. Vers une modélisation des relations entre *déjà* et les temps composés

Le modèle que nous présentons dans cette section est basé sur une approche sémantico-pragmatique de la notion de présupposition, inspirée des travaux de Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot. Selon cette approche, un présupposé est un composant de la signification présenté comme le point de vue d'une communauté discursive à laquelle le locuteur dit appartenir. Dire qu'une phrase A présuppose un contenu B équivaut à dire que le locuteur fait comme si on savait que B avant l'énonciation de A (cf. Ducrot, 1984 ; Anscombre, 1990).

Nous proposons de décrire le contenu présuppositionnel des énoncés comportant l'adverbe *déjà* de la façon suivante :

Soit P, un énoncé
Soit [I,II], l'intervalle de référence de P.
Soit *i* un intervalle.

Description sémantique de *Déjà P*
Présupposé : Il existe un intervalle *i* tel que *i* est strictement postérieur à [I,II] et P est vrai sur *i*.
Posé : P est vrai sur [I,II]

Ce modèle permet de rendre compte des différents contenus véhiculés par l'énoncé (33) :

(33) Jean est déjà là.

Hypothèses empiriques :
(33) véhicule les contenus suivants :
33a- Jean n'était pas là avant.
33b- Jean est là actuellement.
33c- On s'attendait à ce que Jean vienne.
33d- La venue de Jean peut sembler précoce.

Application du modèle :
**** Les contenus (33c) et (33b) correspondent respectivement au présupposé et au posé de (33) :**
Contenu (33c) : D'après notre modèle, (33) présuppose qu'il existe un intervalle *i* tel que *i* est postérieur au moment de l'énonciation et [Jean être là] est vrai sur *i*. D'un point de vue sémantico-pragmatique, cela revient à dire que le locuteur de (33) fait comme si on savait, avant l'énonciation, que [Jean être là] serait vrai après le moment de l'énonciation. Autrement dit, la venue de Jean était prévue.
Contenu (33b) : D'après notre modèle, (33) asserte que [Jean être là] est vrai au moment de l'énonciation.
**** Les contenus (33a) et (33d) sont des implicatures conversationnelles :**
Contenu (33d) : Pour expliquer l'apparition du contenu (33d), nous avons recours à la loi d'informativité de Ducrot (1972). Selon cette loi, "tout énoncé *A*, s'il est présenté comme source d'information, induit le sous-entendu que le destinataire ignore *A* ou même, éventuellement, qu'on s'attendrait plutôt à *non-A*" (Ducrot, 1972, 133). En (33), le locuteur s'oppose à un interlocuteur imaginaire qui pense que [Jean être là] n'est pas vrai au moment de l'énonciation mais seulement après le moment de l'énonciation. Ainsi construit, l'interlocuteur envisage un changement entre [Jean ne pas être là] et [Jean être là] et suppose que le moment de l'énonciation se situe avant ce changement. En énonçant (33), le locuteur informe cet interlocuteur que [Jean être là] est vrai au moment de l'énonciation, c'est-à-dire plus tôt que ne le pensait l'interlocuteur.
Contenu (33a) : Pour expliquer l'apparition du contenu (33a), nous avons recours à la loi d'exhaustivité de Ducrot (1972). Selon cette loi, le locuteur doit donner, sur le thème dont il parle, les informations les plus fortes qu'il possède. En (33), l'interlocuteur peut penser que, si le locuteur prend la peine de dire que [Jean être là] est vrai au moins à partir du moment de l'énonciation, c'est sans doute parce qu'il existe un moment antérieur au moment de l'énonciation où [Jean être là] n'était pas vrai.

Associé à un temps composé ayant un effet de sens accompli, l'adverbe *déjà* porte sur l'état résultant ER et son intervalle de référence [I',II'] (cf. H1) :

Valeur résultative
Description sémantique de *Déjà P(TC-accompli)*
⇨ **Présupposé :** Il existe un intervalle *i* tel que *i* est strictement postérieur à [I',II'] et ER est vrai sur *i*.
⇨ **Posé :** ER est vrai sur [I',II']

L'application de ce modèle à l'énoncé (8) produit les résultats suivants :

(8) Jean est déjà arrivé.

Hypothèses empiriques :
(8) véhicule les contenus suivants :
8a- On savait que Jean serait là à un moment ou un autre.
8b- Jean est là au moment de l'énonciation.

8c- La situation au moment de l'énonciation est le résultat d'un événement [Jean arriver] qui a eu lieu avant le moment de l'énonciation.
8d- L'arrivée de Jean peut sembler précoce.

Application du modèle :
**** Les contenus (8a) et (8b) correspondent respectivement au présupposé et au posé de (8) :**
D'après notre modèle, (8) présuppose qu'il existe un intervalle *i* tel que *i* est strictement postérieur au moment de l'énonciation et [Jean être là] (état résultant du procès [Jean arriver]) est vrai sur *i* (contenu 8a). D'autre part, (8) asserte que [Jean être là] est vrai au moment de l'énonciation (contenu 8b).
** **Le contenu (8c) provient de l'emploi d'un temps composé.**
**** Le contenu (8d) est une implicature conversationnelle :**
Comme en (33), on peut expliquer son apparition en ayant recours à la loi d'informativité de Ducrot (1972).

Associé à un temps composé ayant un effet de sens aoristique, l'adverbe *déjà* porte sur le procès lui-même (cf. H2). Dans ce cas, les deux intervalles de référence des temps composés sont pris en compte dans le calcul sémantique : l'intervalle présupposé est repéré par rapport à l'intervalle de référence de l'état résultant [I',II'] tandis que l'intervalle asserté a trait à l'intervalle de référence du procès [I,II]. Comme le prévoit la description des temps composés proposée par Gosselin (1996), [I,II] est strictement antérieur à [I',II']. On a :

Valeur expérientielle
Description sémantique de *Déjà P(TC-aoristique)*
⇨ **Présupposé :** Il existe un intervalle *i* tel que *i* est strictement postérieur à [I',II'] et P est possible[10] sur *i*.
⇨ **Posé :** P est vrai sur [I,II].

Ce modèle permet d'expliquer l'apparition du contenu itératif attaché au *déjà* expérientiel :

(9) Jean est déjà arrivé à quatre heures du matin.

Hypothèses empiriques :
(9) véhicule les contenus suivants :
9a- L'événement [Jean arriver à quatre heures du matin] a eu lieu au moins une fois au cours d'une période commençant à un moment antérieur au moment de l'énonciation et terminant au moment de l'énonciation.
9b- Une récurrence de l'événement [Jean arriver à quatre heures du matin] est possible voire prévue après le moment de l'énonciation.

Application du modèle :
**** Les contenus (9b) et (9a) correspondent respectivement au présupposé et au posé de (9) :**
D'après notre modèle, (9) présuppose qu'il existe un intervalle *i* tel que *i* est strictement postérieur au moment de l'énonciation et [Jean arriver à quatre heures du matin] est possible sur *i*. D'un point de vue sémantico-pragmatique, cela revient à dire que le locuteur de (9) fait comme si on envisageait, avant le moment de l'énonciation, la possibilité que [Jean arriver à quatre heures du matin] soit vrai après le moment de l'énonciation. Par ailleurs, (9) asserte que P est vrai sur [I,II], tel que [I,II] est strictement antérieur au moment de l'énonciation (contenu 9a). L'événement envisagé est donc une récurrence d'un événement ayant eu lieu auparavant (contenu 9b).

En guise de conclusion

[10] On remarquera que cette version du modèle proposé diffère quelque peu des deux précédentes : selon nous, le locuteur de *Déjà P(TC-aoristique)* ne s'engage pas sur la **vérité** de P sur *i* mais seulement sur sa **possibilité**. Cette formulation permet de rendre compte du fait que, souvent, les énoncés à valeur expérientielle sont en fait utilisés pour **refuser** la répétition de P. C'est ce qui se passe par exemple en (15b). Nous ne savons pas encore comment intégrer cette donnée à notre modèle unitaire.

Finalement, notre hypothèse permet de rendre compte des valeurs expérientielle et résultative de l'adverbe *déjà* à partir d'un modèle unique, sans faire l'hypothèse d'une primauté de l'une sur l'autre. Si *déjà* a deux interprétations possibles lorsqu'il est associé à un temps composé, c'est parce que les temps composés ont deux interprétations possibles. Comme nous l'avons montré, cette approche combinatoire permet de prédire l'interaction entre l'adverbe *déjà* et les différents temps composés, ainsi que l'influence des compléments circonstanciels de temps sur l'interprétation des énoncés associant *déjà* à un temps composé.

Références bibliographiques

Anscombre, J.C. (1990), "Thème, espaces discursifs et représentations événementielles", in Anscombre, J.C. et Zaccaria, G. (éd) (1990), 43-150.

Anscombre, J.C. et Zaccaria, G. (éd) (1990), Fonctionnalisme et pragmatique, Milan : Unicopli.

Beaver, D., Casillas Martínez, L.D., Clark, B.Z. et Kaufmann, S. (éd.) (2002), The construction of meaning, Stanford : CSLI Publications.

Bosque, I. et Demonte, V. (éd) (1999), Gramática descriptiva de la lengua española, Madrid : Espasa Calpe.

Charolles, M, Fisher, S. et Jayez, J. (éd) (1998), Le discours : représentations et interprétations, Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

Comrie, B. (1976), Aspect, Cambridge : Cambridge University Press.

David, J et Martin, R. (éd) (1980), La Notion d'Aspect, Paris : Klincksieck.

Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.

Ducrot, O. (1984), Le dire et le dit, Paris : Minuit.

Franckel, J.J. (1990), "Ce qui est fait n'est plus à faire : aspect et téléonomie", in Charolles, M, Fisher, S. et Jayez, J. (éd) (1998), 181-198.

Fuchs, C. et Léonard, A.M. (1979), Vers une théorie des aspects : les systèmes du français et de l'anglais, Paris : Mouton.

García Fernández, L. (1999), "Los complementos adverbiales temporales. La subordinación temporal", in Bosque, I. et Demonte, V. (éd) (1999), 3129-3208.

Gosselin, L. (1996), Sémantique de la temporalité en français, Louvain-la-neuve : Duculot.

Guentchéva Z. (1990), Temps et aspect : l'exemple du bulgare contemporain, Paris : Editions du CNRS.

Hoepelman, J. et Rohrer, C. (1980), "*Déjà* et *encore* et les temps du passé en français ", in David, J et Martin, R. (éd) (1980), 167-180.

Kiparsky, P. (2002), "Event structure and the Perfect ", in Beaver, D., Casillas Martínez, L.D., Clark, B.Z. et Kaufmann, S. (éd.) (2002), 113-133.

Martin, R. (2002), Comprendre la linguistique : épistémologie élémentaire d'une discipline, Paris : Presses Universitaires de France.

Michaud, Y. (éd.) (2002), Université de tous les savoirs 5 : Le Cerveau, le Langage, le Sens, Paris : Odile Jacob.

Mosegaard Hansen, M.B. (2000), "La polysémie de l'adverbe *déjà* ", Etudes Romanes, 47 : 157-177.

Muller, C. (1975), "Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps ", Le français moderne, 43 : 12-38.

Nef, F. (1986), Sémantique de la référence temporelle en français moderne, Bern : Peter Lang.

Reichenbach, H. (1947), Elements of Symbolic Logic, New York : The Free Press.

Sperber, D. (2002), "La communication et le sens", in Michaud, Y. (éd.) (2002), 301-314.

Vendler, Z. (1967), Linguistics in Philosophy, Ithaca : Cornell University Press.